



ARUQO

**Association des retraitées
et retraités de l'Université
du Québec en Outaouais**

**Association des retraitées et retraités de
l'Université du Québec en Outaouais**

Laurentides - Outaouais

Fondée en 2000, l'ARUQO est la plus jeune association du réseau qui regroupe les personnes retraitées du corps professoral, du personnel professionnel, du personnel de soutien, ainsi que du personnel cadre. Le conseil d'administration (C.A.) de l'ARUQO est composé de cinq (5) membres : président(e), vice-président(e), trésorier ou trésorière, secrétaire et représentant ou représentante du Groupe des Laurentides.

MISSION DE L'ARUQO

Défendre collectivement les droits des personnes retraitées auprès des instances concernées. Plus spécifiquement :

- L'ARUQO a convenu avec l'Université d'un Protocole d'entente (2010) en vue de régir à la fois leurs relations et la place des personnes retraitées dans la communauté. Une nouvelle entente a été signée le 12 mai 2022.
uqo.ca/docs/47347
- L'ARUQO est membre de la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ).
www.quebec.ca/fruq

La FRUQ favorise la défense des droits des personnes retraitées afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Promouvoir l'attachement de ses membres à l'UQO et à sa mission

- L'ARUQO organise des activités tant dans l'Outaouais que dans les Laurentides.

Le Groupe des Laurentides

En novembre 2022, lors de l'Assemblée annuelle, a été créé le Groupe des Laurentides de l'ARUQO; une personne représentante a été élue par ce groupe et siège dorénavant au C.A.

Des activités sont proposées dans les Laurentides. Les personnes retraitées de l'UQO, campus de Saint-Jérôme ou celles de l'Outaouais qui habitent maintenant dans les Laurentides, peuvent y participer.

IMPLICATIONS DE L'ARUQO

- Participation au conseil d'administration (C.A.) de l'UQO à titre de membre observateur.
- Participation au conseil d'administration (C.A.) de la Fondation de l'UQO à titre de membre votant.
- Collaboration au Prix Employé d'honneur et au Prix Bâtisseur de l'UQO.

COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

- Toute personne retraitée de l'UQO est représentée par l'ARUQO. De plus, en signant le formulaire *Autorisation de communiquer des renseignements personnels à l'Association des retraitées et des retraités de l'Université du Québec en Outaouais (ARUQO)*, elle recevra les communications de l'Association, notamment l'Infolettre.
 - Ce formulaire lui est transmis par le Service des ressources humaines de l'UQO lors de l'avis de retraite.
 - Nous invitons les futures personnes retraitées de l'UQO à signer ce formulaire.

DEVENIR MEMBRE DE L'ARUQO

- Toute personne retraitée est invitée à devenir officiellement un « **membre actif** » de l'ARUQO. Elle doit, pour ce faire, verser une cotisation annuelle de 20.00 \$.
- Le versement de la cotisation doit se faire par virement INTERAC au compte courriel de l'ARUQO : retraites@uqo.ca

Avantages du membre

- Exerce son droit de vote aux assemblées annuelles.
- Peut participer activement à l'Association en occupant un poste au C.A.
- S'assure de la pérennité de l'Association, du soutien à sa mission, de même que sa participation à la FRUQ.
- Profite des nombreux avantages de l'entente ARUQO-ARO (Académie des personnes retraitées de l'Outaouais).

Entente ARO - ARUQO ~ (2024)

Les membres cotisants de l'ARUQO, à savoir celles et ceux ayant versé leur cotisation annuelle, peuvent adhérer à l'ARO en payant une cotisation annuelle égale à la moitié de la cotisation régulière demandée par l'ARO. Cette offre est renouvelable annuellement.

L'ARO prévoit notamment des formations offertes en mode virtuel dont les personnes du Groupe des Laurentides peuvent bénéficier.

Nous encourageons fortement les membres cotisants de notre Association à se prévaloir de cette offre. Les activités et les formations proposées par l'ARO sont nombreuses, intéressantes et fort diversifiées.

Voir le lien suivant :

<https://aro.activigo.com/program>

ASSURANCE MALADIE / VOYAGE

- **AVANT 65 ANS** : de façon générale, si vous prenez votre retraite **avant 65 ans** vous continuez de bénéficier de vos assurances collectives actuelles, et ce, pour les mêmes primes.
- **À 65 ANS** : à **65 ans ces assurances prennent fin**, de même que la participation de l'employeur à toutes formes d'assurance. Pour adhérer à un régime d'assurance maladie-voyage, sans examen médical, le site de la FRUQ fournit des informations pertinentes, notamment l'assurance offerte par Beneva aux membres de l'AQRP. **La demande d'adhésion à l'assurance doit être effectuée 60 jours avant d'atteindre 65 ans.**
- **PLUS DE 65 ANS** : il est possible aux personnes retraitées d'adhérer à une assurance maladie-voyage de **Beneva** à la condition de devenir membre de l'AQRP et de remplir une déclaration d'assurabilité. À noter que les conditions d'assurabilité, de couverture et de coûts peuvent varier.

Prière de consulter le site suivant :
FRUQ : Assurances (uquebec.ca)

ACTIVITÉS ET INFORMATIONS

- L'ARUQO transmet trois (3) fois par année une Infolettre, via le courriel, aux personnes retraitées qui ont bien voulu transmettre leurs coordonnées à l'Association.
- L'ARUQO organise diverses activités sociales dans l'Outaouais et dans les Laurentides.
- L'ARUQO s'associe à divers groupes afin d'offrir à ses membres des formations et des conférences, et ce, gratuitement ou à des prix très concurrentiels.

Entente AQRP - ARUQO ~ (2025)

- Toute personne retraitée de l'UQO peut devenir membre de l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP).
- L'ARUQO a établi, depuis mars 2025, une Entente de partenariat associatif avec l'AQRP. Ainsi, toute personne retraitée de l'UQO pourra se prévaloir d'une **remise de 25.00 \$ lors de sa première adhésion à l'AQRP**. Cette remise n'est pas applicable lors des renouvellements et elle est conditionnelle à l'inscription du nom de l'Association (ARUQO) au moment de l'adhésion.
- De nombreux avantages sont associés à cette adhésion dont des rabais significatifs sur les assurances, les formations, les divertissements, les soins de santé et bien d'autres.

LIENS UTILES :

- **ARUQO** : Association des retraitées et retraités de l'UQO
- **AQRP** : L'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic
- **FADOQ** : Fédération de l'Âge d'Or du Québec
- **FRUQ** : La Fédération des retraités de l'Université du Québec
- **RRUQ** : Le Régime de retraite de l'Université du Québec
- **UQO** : Notre personnel retraité
- **FUQO** : FONDATION - UQO

Notre Association encourage les personnes retraitées à participer aux différentes activités et levées de fonds qui se déroulent tout au long de l'année, et ce, tant en Outaouais que dans la région des Laurentides.

« La Fondation de l'Université du Québec en Outaouais a comme mission de participer activement au développement de l'UQO, de l'Outaouais et des Laurentides, en mobilisant les communautés interne et externe, en appuyant les étudiant.e.s et en établissant des relations durables avec les diplômé.e.s. »

Rappelons que l'ARUQO est pleinement impliquée dans le mandat de la Fondation, d'ailleurs un des membres de son C.A. y siège avec droit de vote.

Merci pour votre générosité et votre engagement envers l'UQO.

uqo.ca/fondation